



KEYSTONE

DÉFENSE

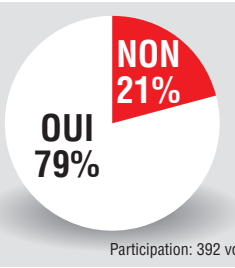
Protestation contre la visite de Maurer en Israël

Une centaine de personnes ont manifesté hier à Berne et une quarantaine à Genève contre la visite en Israël du ministre de la Défense Ueli Maurer. Selon les protestataires, ce voyage officiel contrevient à l'engagement suisse pour la paix au Proche-Orient. Trente organisations civiles avaient mis sur pied ce rassemblement. /ats

LA QUESTION D'HIÉR

Une caisse maladie unique est-elle souhaitable?

L'EXPRESS L'Impartial



Participation: 392 votes

CONSEIL FÉDÉRAL

Quand l'information politique vire à la simple propagande

La psychologue zurichoise Judith Barben dénonce les techniques de manipulation de l'opinion dans un livre sur les «spin doctors» du Palais fédéral.

CHRISTIANE IMSAND

Aux Etats-Unis, des spécialistes en désinformation, surnommés «spin doctors», ont été engagés pour justifier l'intervention militaire en Irak. Qu'en est-il de la Suisse? Le gouvernement manipule-t-il l'opinion publique? Le fait est que les services d'information fédéraux se sont multipliés au cours de ces dernières années. La communication est devenue un élément essentiel de l'activité de l'Etat.

Pour la Zurichoise Judith Barben, auteur d'un ouvrage sur les «spin doctors» du Palais fédéral, cette évolution est pernicieuse, voire dangereuse. Le sous-titre de son ouvrage qui vient d'être traduit de l'allemand est explicite: «Comment la manipulation et la propagande compromettent la démocratie directe».

Judith Barben n'est ni politologue, ni journaliste, ni spécialiste en relations publiques: elle est psychologue. C'est ce qui fait l'originalité de son livre car elle s'attache moins aux mécanismes du pouvoir qu'aux techniques psychologiques de manipulation de l'opinion. Elle se réfère en particulier à la programmation neuro-linguistique (PNL), une méthode créée

aux Etats-Unis qui repose notamment sur l'emploi de formules hypnotiques à forte coloration émotionnelle. Le recours systématique à des termes comme «croissance», «chance à saisir» ou encore «vision d'avenir» relève de cette méthode. «Ces formules hypnotiques ont par exemple été utilisées par Joseph Deiss lors de la campagne sur l'extension de la libre circulation des personnes», note Judith Barben.

La même méthode est utilisée pour dénigrer l'adversaire, avec des termes négatifs comme «ringard», «archaïque» ou «dépassé». La psychologue illustre le recours à cette technique par la campagne sur la révision totale de la Constitution. En 1999, peu avant la votation, Arnold Koller a fait pression sur les rédacteurs en chef des journaux suisses avec une lettre dans laquelle il dénonçait une «opposition haineuse», des «adversaires fanatiques» et le «populisme de droite».

Indépendamment des termes utilisés, cette lettre est un instrument de pression qui met en évidence le glissement de l'information à la propagande. Il en va de même des lettres de lecteurs types que l'Office fédéral des réfugiés avait rédigées à l'intention des partis lors de la votation sur l'asile de 1999. Le procédé a depuis lors été reconnu comme abusif, mais il est révélateur d'une tentation permanente. Pour Judith Barben, le



PALAIS FÉDÉRAL La communication est devenue un élément essentiel de l'activité de l'Etat.

(KEYSTONE)

Conseil fédéral et l'administration devraient respecter un devoir de neutralité. Elle rejoint en cela les partisans de l'initiative contre la propagande gouvernementale, dite «initiative muselière», qui voulaient empêcher le gouvernement de faire campagne. L'UDC était le seul parti important à soutenir ce projet qui a été repoussé par 63,8% des suffrages il y a deux ans. La majorité a estimé que les politiciens avaient le droit de faire de la politique, mais force est

de reconnaître que le terme d'initiative muselière relève des techniques hypnotiques dénoncées par l'auteur.

Les limites de l'ouvrage de Judith Barben résident dans le nombre réduit de cas analysés et des a priori politiques qui lui font oublier que ce qui est considéré comme de l'information par les uns peut être perçu comme de la propagande par les autres et vice-versa.

Preuve en est le rapport Bergier sur l'attitude de la Suisse face aux réfugiés pen-

dant la Seconde Guerre mondiale. L'auteur y voit un travail de manipulation car elle n'admet pas que l'Histoire soit sujette à interprétation. C'est pourtant ce qu'elle fait en donnant foi à la théorie du complot américain pour expliquer les attentats du 11 septembre 2001. Entre information, propagande et manipulation, la frontière est ténue. /CIM

Judith Barben, «Les spin doctors du Palais fédéral», éditions Xenia, 254 pages.

CAISSES-MALADIE

Au tour des médecins de monter au front

Les caisses-maladie ne devraient pouvoir pratiquer que l'assurance de base ou les complémentaires. Les médecins estiment que seule une séparation stricte assurera la transparence nécessaire. Ils ont lancé une initiative en ce sens, qui peut servir d'alternative à celle pour une caisse unique.

Aussi bien l'initiative présentée jeudi par la gauche que celle des médecins aboutirait à une séparation entre assurance obligatoire et complémentaire. Mais l'idée d'une caisse unique ne fait pas l'unanimité chez les praticiens. Si elle est soutenue en Suisse romande, une partie importante du pays reste dubitative, a relevé hier le président de l'association des médecins du canton de Genève Pierre-Alain Schneider. Ainsi son

homologue saint-gallois, Peter Wiedersheim, a préféré évoquer une concentration du nombre d'assureurs pratiquant l'assurance de base. Car pour lui, une caisse unique ne serait pas compatible avec le modèle de promotion de réseaux de soins intégrés sur lequel planche le Parlement. Il manquerait la concurrence nécessaire entre assureurs.

Selon Alain Schneider, l'initiative «Halte à la confusion entre assurance de base et assurance complémentaire» peut être considérée comme une alternative à celle de la gauche, si cette dernière devait échouer au final. Les représentants des associations cantonales de médecins, soutenues dans leur démarche par la Fédération suisse, ont tenu à souligner la



HÔPITAL La caisse unique ne fait pas l'unanimité chez les praticiens.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

nécessité de séparer assurance de base et complémentaire. Il y a deux logiques différentes: à but non lucratif dans le premier cas, commercial dans le

second, a souligné le Vaudois Jean-Pierre Pavillon. Les patients ne savent souvent pas quelles règles s'appliquent à quel cas, a fait valoir le Zurichois Urs Stoffel.

Car l'opacité a de graves répercussions, de l'avis des initiateurs. Notamment en matière de sélection des risques. Si une personne veut contracter une assurance de base, la caisse lui propose souvent une complémentaire. Dans l'unique but de pouvoir en savoir plus sur sa santé (de tels questionnaires sont interdits pour l'assurance obligatoire) et de l'écartier ensuite, a relevé Jean-Pierre Pavillon. A l'inverse, plusieurs assureurs dissuadent leurs clients de se tourner vers les primes plus basses offertes par la concurrence pour l'assu-

rance de base en les menaçant de revoir à la hausse les tarifs de leurs complémentaires, a ajouté le Tessinois Franco Denti.

La protection des données n'est en outre pas assurée avec le système actuel, le même personnel traitant au sein d'une caisse deux fichiers qui devraient normalement être imperméables. Mais l'opacité a aussi des conséquences financières avec des subventionnements croisés et des transferts incontrôlables de charges, de prestations et de fonds. Les caisses comptabilisent leurs titres dans l'assurance de base à la valeur la plus basse. Il leur est ensuite très facile de transférer ces titres à leurs complémentaires puis de les revendre au prix du marché, a lancé Jean-Pierre Pavillon. /ats

En bref

■ VALAIS Grièvement blessé à coups de batte

Suite à une discussion qui a dégénéré, un Valaisan de 20 ans a été frappé à la tête avec une batte de baseball jeudi soir à Haute-Nendaz (VS). Grièvement blessé, il est aux soins intensifs, a indiqué hier la police valaisanne. L'auteur des coups, qui a aussi brandi un couteau lors de l'altercation, est un Français de 30 ans. Il a été placé en détention préventive. /ats

■ SANS PERMIS Arrêté deux fois dans la même nuit

Un automobiliste serbe de 47 ans s'est fait arrêter deux fois durant la même nuit pour conduite sans permis. Il a été interpellé la première fois sur l'A3 jeudi vers 22h près de Stein (AG) après un excès de vitesse et une deuxième fois quelques heures plus tard à Bâle. /ats

■ GOLDAU L'iPhone comme outil pédagogique

Une classe de 5e primaire innove à Goldau (SZ). Depuis un an, elle utilise l'iPhone comme support de travail. Chaque élève s'est vu attribuer un téléphone dit intelligent (smartphone). But de cette première européenne: étudier l'impact des nouvelles technologies sur l'école au quotidien. /ats

■ LOGICIELS LIBRES Les fournisseurs recourent au TF

Onze fournisseurs de logiciels libres qui avaient attaqué le contrat passé entre l'administration fédérale et Microsoft ne désarment pas. Ils ont décidé de recourir au Tribunal fédéral. En juillet dernier, le Tribunal administratif fédéral avait jugé leur recours irrecevable. /ats

■ ZURICH Privé de ses 105 serpents venimeux

Un Zurichois ne reverra plus sa collection de 105 serpents venimeux. Le Tribunal fédéral a confirmé hier la décision des autorités vétérinaires qui avaient séquestré les reptiles et retiré l'autorisation de les détenir. Agé de 35 ans, l'homme avait transformé sa maison en vivariums. En 2008, victime de morsures, il avait dû aller deux fois aux urgences. /ats

■ LABEL «SWISSNESS» Consommateurs et paysans de concert

Les paysans et les consommateurs soutiennent la règle des 80% dans le projet de label «Swissness» du Conseil fédéral. Garantir un taux élevé de matières premières helvétiques dans les produits estampillés suisses permettra notamment à l'agriculture d'être plus concurrentielle. Les exceptions prévues par «Swissness» offrent assez de flexibilité pour que le chocolat et les biscuits suisses, ainsi que la viande des Grisons, puissent toujours être produits dans notre pays, ont précisé hier l'Union suisse des paysans et l'association allemande de défense des consommateurs Konsumentenforum. /ats